

**CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
38^{ÈME} SESSION
DECLARATION ORALE SUR LE RESULTAT DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU) FRANCE
28 JUIN 2018**

Monsieur le Président,

La FIDH et la LDH se félicitent de l'engagement positif de l'Etat dans l'EPU et de l'acceptation de la majorité des recommandations émises.

Cependant, nous restons particulièrement préoccupés par la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la loi du 30 octobre 2017 ainsi que de la circulaire du 31 octobre suivant, introduisant de nouveaux dispositifs de lutte contre le terrorisme qui s'inscrivent désormais de manière permanente dans le droit commun.

La FIDH et la LDH font également part de leur inquiétude à propos de la nouvelle législation en matière de droit d'asile et d'immigration qui est en cours d'adoption finale devant le parlement, alors qu'aucune évaluation de la précédente réforme n'a été faite par les pouvoirs publics et en l'absence de toute réflexion en profondeur pour améliorer durablement les conditions d'accueil et d'examen des demandes d'asile en France.

Nos organisations demandent à la France, en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de rendre pleinement effectifs les textes en vigueur. Nous réitérons le souhait que des moyens financiers soient dégagés, seule possibilité pour faire vivre pleinement les mesures gouvernementales ainsi prises.

Nous encourageons l'Etat à poursuivre le renforcement des moyens de lutte contre toutes les formes d'expression (écrites, visuelles) racistes et homophobes sur Internet. Le plan national de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT, distinct du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, doit être rapidement rendu effectif et un évaluateur indépendant doit maintenant être désigné pour la mise en œuvre des mesures contenues dans le Plan national.

La FIDH et la LDH demandent à l'Etat de définir concrètement comment et dans quels délais les recommandations seront mises en œuvre.

La FIDH et la LDH encouragent l'Etat à poursuivre son engagement productif avec les différents organes conventionnels des Nations Unies.

Je vous remercie.